

## Mise en demeure - Salaire

Par	Lucas.B,	le <b>07/01/</b> 2	<b>2023</b> à	12:19

Bonjour,

Je vais envoyer une mise en demeure à mon employeur après un courrier resté sans réponse, ils ont effectué une retenue illégale de plus de 10% de mon salaire net, retenue d'un montant de : 1304 euros ( 2600 brut ) mais je ne sais pas comment formuler la mise en demeure et quel montant réclamer je ne connais pas mon salaire net avant retenue, pouvezvous m'aider ? Suis-je obligé d'indiquer un montant ? Ou je peux demander seulement qu'ils régularisent ma situation ?

Merci d'avance

Par eloiise., le 07/01/2023 à 12:22

message publicitaire supprimé par la modération.

Par Lucas.B, le 07/01/2023 à 12:30

20e pour une question juridique...

Par **P.M.**, le **07/01/2023** à **13:07** 

Bonjour,

Vous pourriez simplement indiquer que l'employeur ne pouvait pas retenir plus de 10 % du salaire net mais celui-ci devrait figurer sur lafeuille de paie après les cotisations sociales....

Par miyako, le 07/01/2023 à 14:12

Bonjour,

Quel motif invoque l'employeur ??

N'avez vous pas eu de saisie sur salaire ??

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/01/2023** à **14:37** 

Je pense que le présent sujet est à relier à celui-ci...